

Blois, le 4 octobre 2021

COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 4 OCTOBRE 2021

Réunis ce lundi 4 octobre en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et voté à l'unanimité des dossiers ayant trait aux solidarités, aux mobilités douces, à l'aménagement du territoire, à l'enseignement supérieur et à la biodiversité.

I / LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PLATEFORME D'ECO-MOBILITÉ INCLUSIVE

Le conseil départemental, en lien avec l'association Wimoove, propose un accompagnement spécifique aux besoins de mobilité des habitants du département engagés dans un parcours d'insertion professionnelle et prescrits par des partenaires de l'insertion.

Une subvention de 20 000 € est accordée à l'association Wimoov ainsi qu'un don de deux véhicules du conseil départemental.

II / INTERFACE DU DÉPARTEMENT AVEC LES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE

La loi du 5 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance, dispose qu'une convention entre l'État et le département peut prévoir les conditions dans lesquelles un ou plusieurs travailleurs sociaux participent, au sein des commissariats de police nationale et des regroupements de la gendarmerie nationale, à **une mission de prévention à l'attention des publics en détresse**.

Il s'agit d'une **nouvelle convention** dont l'objectif est la prise en compte, par les services sociaux, de l'ensemble des situations à risque, et de conseiller les usagers et leur cercle familial.

De plus, le département renforce sa participation à la politique de prévention de la délinquance en sollicitant la création et le co-financement d'un second poste d'intervenant social en police et gendarmerie, dans le cadre du FIPD, pour une durée de trois ans, 2022-2024.

III / DOTATION MOBILITÉS ALTERNATIVES 2021

En février dernier, le département a voté un dispositif de soutien financier à destination des communes et des intercommunalités visant à développer les mobilités douces ainsi que les parkings relais et de covoiturage : la **dotation mobilités alternatives (DMA)**.

Deux dossiers sont soutenus par le département pour un montant total de 163 818 € :

- **1 505 € à la commune de Saint-Firmin-des-Prés** : rénovation du pont du Réveillon supportant une voie douce
- **72 500 € à la commune du Controis-en-Sologne** : aménagement d'une piste cyclable au niveau de la route de Pontlevoy et de la rue André Morand

IV / CONVENTION FINANCIÈRE RELATIVE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE D'ACCÈS AU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE SAINT-LAURENT-NOUAN

La ville de Saint-Laurent-Nouan souhaite réaliser des travaux de réfection de la route d'accès au centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) fréquentée par de nombreux poids lourds. (50PL/ jour). Ces travaux concernent la section de voirie comprise entre la route départementale n° 951 côté est et l'entrée principale de la centrale nucléaire. Coût : 600 000 € HT.

Le département participe à leur financement à hauteur de 100 000 € HT, le solde de l'opération est réparti entre la commune de Saint-Laurent-Nouan et la communauté de communes du Grand Chambord.

V / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - FONCTIONNEMENT DE L'ANTENNE BLÉSOISE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Le département et la communauté d'agglomération de Blois-Agglropolys ont décidé de soutenir le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire blésois et de contribuer au fonctionnement de l'antenne de l'université de Tours pour les formations juridiques et numériques.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 450 étudiants ont été accueillis sur l'antenne de sciences et de droit.

Il est attribué une subvention de 66 015 € à l'université de Tours pour le fonctionnement de l'antenne blésoise pour l'année 2021.

VI / ENVIRONNEMENT - SOUTIEN FINANCIER AU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LOIR-ET-CHER (CEN 41)

Au titre de la politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS), le département alloue :

- **5 665 € au conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher** pour le suivi de la population du sonneur à ventre jaune sur le site ENS du marais de Connival à Sargé-sur-Braye.
- **2 255 € au conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher** pour la réalisation d'une vidéo de valorisation du parcours « croquis sur Loire » sur l'ENS de la terrasse de la Loire à Veuzain-sur-Loire.